



Le Maire

REF_YT_FP, - SG 2019/25326
 Affaire suivie par Yves TRICAUD
 Directeur Général Adjoint des Services
 ☎ 05.46.39.74.28/ ☎ 06.27.42.16.06
 ✉ : y.tricaud@mairie-royan.fr

Royan, le 17 juillet 2019

Monsieur Patrice DEPOND
 Président de l'association
 ROYAN VAUX ENVIRONNEMENT
 B.P. 70526
 17211 ROYAN CEDEX

OBJET : PREPARATION ASSEMBLEE GENERALE DU 06 AOÛT 2019

REF. : Votre courriel en date du 11 juillet 2019

Monsieur le Président,

Par le courriel cité en référence, vous m'interrogez sur certains points qui seront abordés lors de l'Assemblée Générale de votre association, le 06 août prochain.

Il m'est agréable de vous faire part des éléments de réponse suivants :

➤ **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Après la réunion publique du 18 juin dernier, le projet suit son cours. Il doit faire l'objet d'une réunion des Personnes Publiques Associées (PPA), pour présentation, puis d'une délibération du conseil municipal. Viendra alors le temps de l'enquête publique, avec avis du commissaire enquêteur. Enfin, le PLU devra être approuvé par le conseil municipal.

➤ **Aire de mise en Valeur de de Architecture et du Patrimoine (AVAP)**

Après l'enquête publique, les conclusions du commissaire enquêteur ont été présentées, le 24 mai dernier, à la Commission Locale de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (CLAVAP). Le dossier complété par ses remarques sera prochainement adressé au Préfet. L'AVAP devrait ainsi pouvoir être approuvée par le conseil municipal dans le début du 4^{ème} trimestre 2019.

➤ **Projets immobiliers dans le secteur de la Métairie**

A proximité de la Métairie, le principal projet immobilier est celui de la maison de santé pluridisciplinaire de la Renaissance.

Ce projet a été envisagé dès les années 2016/ 2017 et a commencé à prendre corps en 2018. La presse s'est d'ailleurs fait l'écho, à maintes reprises de ce programme immobilier tant attendu par une bonne partie de la population royannaise, notamment parce qu'il permettra l'installation de nouveaux médecins qui font actuellement défaut dans notre ville... Lors d'une réunion publique que j'ai organisée le 04 avril dernier, j'ai indiqué aux résidents du quartier que les permis de construire avaient été délivrés, le 22 mars 2019 pour la maison médicale de santé pluridisciplinaire, qui prévoit l'installation de 6 médecins, kinésithérapeute, podologues, etc., avec 15 logements aux étages, et le 26 mars 2019 pour les 15 pavillons. Une grande partie de l'espace vert public est préservée car servant de bassin d'infiltration des eaux de pluie.

Enfin, une nouvelle présentation du projet au public sera réalisée le lundi 22 juillet 2019 à 18 h 00, salle du conseil de l'Hôtel de Ville, pour ceux qui s'estiment encore mal informés sur ce programme immobilier.

➤ **Cas particuliers de constructions avenue de Paris**

Sans plus de précisions, je ne suis pas en mesure de vous apporter une quelconque réponse à ce sujet...

1...

➤ **Fibre optique**

Toute la ville sera équipée de la fibre optique, fin 2022, ce qui devrait nettement améliorer les communications.

➤ **Maison médicale**

Voir ma réponse concernant le projet immobilier de la Renaissance.

➤ **Qualité des eaux de baignade**

La plage du Chay a décroché le label « Pavillon Bleu ». Cette distinction étant accordée en fonction des résultats de l'année précédente, nos autres plages ne l'ont pas obtenue, en raison des problèmes de pollution détectés en 2018. En effet, l'été dernier, les analyses de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont mis en évidence des concentrations anormalement élevées. A l'initiative des 5 communes spécifiquement concernées (Meschers sur Gironde, Saint Georges de Didonne, Royan, Vaux sur Mer et Saint Palais sur Mer) et du laboratoire QUALYSE, des actions ont été menées le 29 août et le 6 septembre 2018, plus en amont dans l'estuaire, au large de Talmont sur Gironde. Ces deux campagnes de prélèvements et d'analyses ont révélé la présence d'un flux d'entérocoques, marqué à la basse mer et tendant à diminuer avec l'influence océanique. En février 2019, Monsieur Dominique BUSSEREAU, Président du Conseil Départemental, a apporté son soutien aux 5 collectivités concernées. Le Département a alors proposé de réaliser une étude le long de l'estuaire, jusqu'à Vitrezay, en limite du département, sur la période d'avril à décembre 2019, l'objectif étant de déterminer l'origine fluviale de la contamination bactériologique des eaux.

➤ **Enlèvement des ordures ménagères et déchetteries**

Je vous rappelle que tout ce qui concerne la gestion des déchets relève de la compétence de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). En ma qualité de maire, je ne peux donc pas aborder un sujet pour lequel je ne suis pas qualifié. Toutefois, si vous rencontrez des problèmes dans ce domaine, je vous invite à me les faire connaître, afin que je puisse en référer à la CARA.

Enfin, j'aurai plaisir à vous recevoir, ainsi que Monsieur Patrick LALANDE, vice-président de votre association, avant votre Assemblée Générale, pour refaire le point sur vos questionnements. Mon secrétariat prendra prochainement contact avec vous, afin de convenir d'une date de rendez-vous.

En espérant répondre ainsi à votre attente et avec toute ma gratitude pour votre esprit de coopération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Patrick MARENCO

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'Patrick MARENCO'. The signature is written over the printed name and extends upwards and to the right.